

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 13 novembre 2023 à 20h00 sous la présidence de monsieur Martin Blanchette, pro-maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Mathieu Belisle-Dorion,
Monsieur Léo-Paul Côté,
Madame Myriam Bourgault.

Monsieur Marc Côté-Sauvé,
Madame Céleste Simard,

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

AVIS DE CONVOCATION

La session extraordinaire a été dûment convoquée par un avis spécial écrit à tous les membres du conseil. Monsieur Martin Blanchette fait la lecture de l'avis de convocation, vérifie le quorum et déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour se lit ainsi :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Entente avec la SPA Mauricie

VOIRIE:

Ouverture de soumission-contrat de déneigement et entretien des chemins municipaux.

ÉDIFICE ET ÉQUIPEMENT:

FRR- Dépôt du projet café et cuisine communautaire

2023-11-189 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

VOIRIE:

2023-11-190 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET D'ENTRETIEN DES CHEMINS MUNICIPAUX POUR LES ANNÉES DE 2023 À 2026

Attendu que le 13 novembre, au terme du dépôt des soumissions pour le déneigement et l'entretien des chemins municipaux, une seule soumission a été déposée et que le montant est jugé raisonnable;

Considérant que la soumission déposée par Donald Boudreault respecte en tout point les exigences contenues dans les documents d'appel d'offres ;

Sur proposition de madame Céleste Simard, il est résolu unanimement d'adjuger le contrat de déneigement et d'entretien des chemins municipaux pour une période de 3 (trois) ans à Donald Boudreault pour un montant de 448 839,41\$ taxes incluses; il est de plus unanimement résolu d'autoriser M. Jean-Louis Belisle, maire et Mme Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Lemieux.

ADOPTÉE

ÉDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

2023-11-191 FONDS RÉGIONAL ET RURALITÉ (FRR)

DÉPÔT DU PROJET CAFÉ ET CUISINE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'aide financière faite par la municipalité de Lemieux dans le cadre du Fonds régional et ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lemieux appuie le projet;

EN CONSÉQUENCE SUR PROPOSITION DE monsieur Léo-Paul Côté IL EST RÉSOLU MAJORITAIREMENT car monsieur Mathieu Belisle-Dorion a voté contre CE QUI SUIT :

1. PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX; La municipalité participe au projet café et cuisine communautaire au montant de 15 814.80\$.

2. FONDS : Le conseil municipal appuie ce projet et consent à ce qu'un montant de 79 074.00 \$ soit affecté à même son enveloppe, dans le cadre du Fonds régional et ruralité. (FRR).
3. SIGNATURE : Le conseil municipal autorise madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité, tout document jugé utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à ce que prescrit la présente résolution.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2023 pour les dépenses autorisées durant cette session.

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

2023-11-192 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de monsieur Léo Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 20h55.

ADOPTÉE

Martin Blanchette, pro-maire

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

